

NOTICE INSCRIPTION CANDIDATS VAE DEME SESSION 2026

Du lundi 19 janvier 2026 au lundi 2 février 2026

Attention

Le dépôt du livret 2 sur <https://vae.education.gouv.fr/> avant le 15 septembre pour la session d'automne et avant le 15 janvier est obligatoire mais ne vaut pas inscription.

Les candidats qui ne procèdent pas à cette inscription et à la transmission de leur confirmation d'inscription via Cyclades ne pourront être convoqués à l'entretien avec le jury.

1- LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au jury VAE, entièrement dématérialisée, s'effectue sur l'application Cyclades.

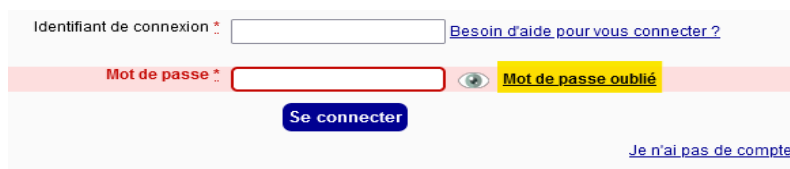
L'inscription à l'examen est un **acte personnel**. Il vous est recommandé de procéder vous-même à la saisie afin d'éviter des erreurs d'enregistrement et des omissions.

L'inscription à l'examen se fait en TROIS TEMPS :

I. Réception du papillon de connexion à votre compte candidat sur Cyclades et réinitialisation du mot de passe

Vous recevrez par mail votre identifiant Cyclades qui vous permettra de vous connecter à votre espace candidat via l'adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>



Identifiant de connexion : [Besoin d'aide pour vous connecter ?](#)

Mot de passe : [Mot de passe oublié](#)

[Je n'ai pas de compte](#)

Réinitialisation du mot de passe - Mot de passe oublié

Identifiant de connexion :

Vous pouvez saisir votre identifiant Cyclades, email ou numéro Cyclades.

Attention, ce mot de passe est celui de votre compte CYCLADES et en aucun cas celui du compte que vous utilisez au travers de FranceConnect.

En cliquant sur mot de passe oublié, vous pourrez réinitialiser votre mot de passe

🔔 Une **adresse électronique personnelle active** est **OBLIGATOIRE** : Vous recevrez notamment une alerte sur votre messagerie électronique en cas de message à votre attention sur votre espace cyclades : validation ou rejet de votre dossier d'inscription, demande de pièce complémentaire etc. Vous recevez également un courriel de Cyclades dès qu'une pièce est déposée sur votre compte. Cela permet également au Rectorat de vous diffuser en temps utile des informations importantes sur l'examen (convocation, relevé de décision par exemple). Il convient également de fournir un numéro de téléphone.

Votre messagerie **doit donc être consultée régulièrement**, y compris les « spams » (ou messages indésirables.)

II. Saisie des informations demandées lors de l'inscription

Vous devez compléter votre dossier d'inscription en vérifiant toutes les informations et en saisissant les informations manquantes.

Merci de vous référer au guide Cyclades joint à cette notice

III. Confirmation de l'inscription et téléversement des pièces justificatives

À l'issue de la saisie, **VOTRE CONFIRMATION D'INSCRIPTION SERA GÉNÉRÉE**. Vous devrez enregistrer ce document et le conserver. Si ce document ne s'affiche pas, cela signifie que vous n'avez pas finalisé votre inscription.

- Vous devrez scrupuleusement **vérifier les renseignements** figurant sur la confirmation d'inscription, compléter et **signer** cet imprimé.
- Vous veillerez à téléverser votre dossier d'inscription dans la rubrique « Mes justificatifs », avec toutes les pièces justificatives nécessaires :

AUCUNE INSCRIPTION HORS DELAIS NE SERA ACCEPTÉE
Aucun envoi postal des pièces ne sera accepté.
Aucun envoi par courriel ne sera accepté.

Ne pas attendre le dernier jour pour procéder à cette étape indispensable pour finaliser votre inscription

- Après contrôle, vous cliquerez sur le bouton « j'ai fourni toutes mes pièces ». Comme indiqué sur l'application Cyclades aucune modification ne sera possible ensuite : « *En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, vous ne pourrez plus les modifier et vos pièces pourront être étudiées.* »
Le cas échéant le gestionnaire de la spécialité devra être sollicité pour invalider la pièce qui serait à remplacer.
- Durant la période d'inscription, **soit jusqu'au lundi 2 février 2026 au plus tard**, vous pourrez accéder à votre dossier pour le consulter, le compléter et effectuer des modifications. Au-delà, vous ne pourrez plus modifier votre dossier d'inscription ni ajouter des pièces justificatives.
- En cas d'interrogation ou de difficultés, **le bureau des examens devra être contacté le plus tôt possible et avant la fermeture du serveur d'inscription** à cette adresse :

dec5.educspe@ac-toulouse.fr

2- TÉLÉVERSEMENT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUR CYCLADES :

Il est demandé aux candidats de bien vouloir téléverser dans leur espace Cyclades uniquement les pièces suivantes :

- la confirmation d'inscription vérifiée, datée et signée
- la photocopie d'une pièce d'identité (recto verso)
- la photocopie des pièces justifiant d'éventuelles dispenses d'épreuves (photocopie de diplôme, attestation de validation de bloc(s) de compétence, relevé de décision d'un jury VAE justifiant de validation de blocs de compétences) à téléverser dans la rubrique « Attestation de diplôme pour dispense d'épreuve ».



Voir TABLEAUX DISPENSES CI APRES

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE DOMAINES DE COMPETENCES ET BLOCS DE COMPETENCES DU DEME

Dénomination des domaines de compétences mentionnés dans l'arrêté du 20 juin 2007 modifié relatif au DEME	Dénomination des blocs de compétences mentionnés dans l'arrêté du 5 juillet 2024 modifié relatif au DEME
Domaines de compétences (DC) validés	Blocs de compétences (BC) validés
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	BC 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
DC 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	BC 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
DC 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle	BC 3* : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
DC 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles	

*Si le candidat a validé le DC 3 + DC 4, il obtient par correspondance le BC 3.

TABLEAU DES DISPENSES DE BLOCS DE COMPETENCES AU TITRE DE DIPLÔME DETENU PAR LE CANDIDAT

DISPENSES DIPLÔME	BC1	BC2	BC3
Diplôme d'État d'aide-soignant Fiche RNCP 35830			DISPENSE SI DIPLÔME
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture Fiche RNCP 35832			DISPENSE SI DIPLÔME
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social Fiche RNCP 36004			DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 5
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale Fiche RNCP 39680	DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 1		DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 3
Baccalauréat professionnel services aux personnes et animation dans les territoires Fiche RNCP 36788	DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 7 ET BLOC 8		
Baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne Fiche RNCP 37231	DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 1		DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 3
Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services Fiche RNCP 36241			DISPENSE SI DIPLÔME OU SI OBTENTION DU BLOC 1

3- VALIDATION DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION ET CONVOCATION :

Votre demande d'inscription sera traitée par la direction des examens et concours, En cas de dossier incomplet ou irrégulier, vous recevrez une notification directement sur votre espace Cyclades.

Rappel : les « spams » ou « messages indésirables » doivent être régulièrement consultés pour ne pas manquer un message de la direction des examens et concours ou de Cyclades

Votre convocation **sera disponible dans votre espace personnel Cyclades 3 à 4 semaines avant le jury**. Le calendrier des jurys VAE sera disponible sur le site du rectorat à la rubrique « Examens et concours ».

Aucune convocation ne sera transmise autrement que par la mise à disposition sur votre compte candidat sur Cyclades.